

Certains usages de la liberté d'expression sont offensants

On peut faire rire sans tomber dans la facilité à l'égard de l'islam

Ahmed Jaballah

Il est ex-président de l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF)
et Directeur de l'Institut Européen des Sciences Humaines (IESH) de Paris

Les récentes attaques terroristes dont la France a été victime ont bouleversé tous les citoyens français au-delà de leurs religions et de leurs sensibilités politiques. Les musulmans de France ont condamné sans aucune ambiguïté ces actes barbares. Le slogan « Je suis Charlie » suscite une multitude de réflexions. De là sont nées une grande confusion et des polémiques souvent stériles sur la question « être ou ne pas être Charlie ». En tant que citoyen attaché aux valeurs de liberté et de fraternité aussi bien qu'en tant que musulman, « je suis et je ne suis pas Charlie ».

Je suis Charlie, car j'ai été très meurtri par ces actes terroristes qui ont coûté la vie à 17 personnes. La vie humaine est sacrée et personne n'est autorisé à y porter atteinte. Cette conception se trouve bien résumée dans le Coran : « *Si quelqu'un tue un homme sans qu'il y ait eu meurtre ou violence commise sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes ; et si quelqu'un sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé tous les hommes.* »

Je suis également Charlie, car je considère que la liberté d'expression est fondamentale. Le Coran indique en toute clarté : « *Que celui qui le veut croie, et que celui qui le veut ne croie pas.* » Le combat pour la liberté est un combat indivisible : défendre la liberté d'autrui, c'est préserver la sienne. Aussi, tuer des journalistes, c'est tuer une partie de moi et attenter aux valeurs auxquelles je crois.

Etre Charlie, c'est aussi avoir le droit de ne pas être d'accord avec Charlie. Affirmer la défense de la liberté d'expression comme principe inconditionnel ne doit pas nous priver de débattre de ses limites, mais surtout de la pertinence de son usage.

Equilibre démocratique

Dans un Etat de droit, la liberté d'expression est nécessairement encadrée. Si certaines limites font peu débat (interdiction de diffamer), d'autres varient selon le temps (loi Evin ou lois mémorielles) et l'espace (autodafé autorisé aux Etats-Unis). Ces limites résultent d'un équilibre démocratique que chacun doit pouvoir discuter tout en respectant la loi qui s'impose à un instant et en un lieu donnés.

Mais, au-delà de cet aspect légal, je suis convaincu que la liberté d'expression gagne à être utilisée avec responsabilité et dans le respect de la dignité de l'autre. Chacun d'entre nous a déjà été indigné par des propos qui respectent la légalité mais qui abîment le vivre-ensemble. Comment, dans une société de diversité, exercer sa liberté sans nuire au vivre-ensemble ni offenser l'autre dans sa dignité ? Voilà une question légitime qui doit être sereinement débattue.

Ouvert à toutes les critiques sincères vis-à-vis de ma religion, j'ai pour autant le droit de me sentir offensé lorsque des propos ou des dessins ont moins pour objectif d'exprimer des idées que de moquer ce qui présente pour moi un caractère sacré.

Et parce que « *je suis Charlie* », je dois pouvoir exprimer mon désaccord. Ne pas le faire, c'est refouler des frustrations qui détruisent l'apaisement des cœurs. Pour exprimer son désaccord dans le respect de la loi, on peut se tourner vers la justice. On peut aussi débattre et convaincre nos concitoyens que tel usage de la liberté d'expression est moins noble qu'un autre. De nombreuses voix avaient ainsi dénoncé la tendance de Charlie Hebdo à verser inutilement dans la facilité et la provocation concernant l'islam.

Respecter la loi sans rien céder de sa liberté, c'est ce droit que revendique Charlie Hebdo. Animé par cette double exigence démocratique, j'affirme : « *Je ne suis pas Charlie* », car je désapprouve la ligne éditoriale de Charlie Hebdo, mais « *je suis Charlie* », car je refuse qu'on tue sa liberté d'expression ou la mienne. Le prophète Mahomet, loin de la barbarie de ceux qui disent le « *venger* », appelait à ce dialogue fraternel et sans violence : « *Vous pouvez atteindre par la douceur ce que vous n'atteindrez jamais par la violence.* »

Ahmed Jaballah